

## LES OFFICES RÉGIONAUX DE PLACEMENT (ORP)

Les cinq Offices régionaux de placement (ORP) valaisans vous offrent:

- > des informations sur:
  - le marché du travail, les conditions et les exigences actuelles;
  - les droits et obligations de l'assuré face à l'assurance-chômage;
  - le réseau des institutions publiques et sociales engagées dans la réinsertion;
- > une aide au placement et à la reprise d'emploi;
- > la possibilité de réaliser un bilan de situation;
- > le conseil, le suivi et l'assistance administrative dans les démarches en lien avec la réinsertion professionnelle;
- > la mise à disposition de mesures favorisant la réinsertion (cours, stage, initiation en entreprise, etc.).

Les collaborateurs des ORP sont à votre disposition.  
N'hésitez pas à les solliciter!



## HORAIRES D'OUVERTURE DES ORP

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00



### ORP Monthey/St-Maurice

Rue du Coppet 2, 1870 Monthey  
Tél 027 606 92 50  
Fax 027 606 92 51  
orpmonthey@admin.vs.ch

### ORP Martigny

Rue du Collège 5, 1920 Martigny  
Tél. 027 606 92 21  
Fax 027 606 92 22  
orpmartigny@admin.vs.ch

### ORP Sion

Place du Midi 40, 1950 Sion  
Tél. 027 606 93 00  
Fax 027 606 93 03  
orpsion@admin.vs.ch

### ORP Sierre

Route de la Bonne-Eau 20, 3960 Sierre  
Tél. 027 606 94 00  
Fax 027 606 94 04  
orpsierre@admin.vs.ch

### RAV Oberwallis

Viktoriastrasse 15, 3900 Brig  
Tél. 027 606 94 50  
Fax 027 606 94 54  
ravoberwallis@admin.vs.ch



## guide AU CHÔMAGE, QUE FAIRE ?



Avant de vous inscrire au chômage:

- > vérifiez que le délai de congé a bien été respecté;
- > demandez à votre employeur qu'il vous remette un certificat de travail;
- > consultez le site [www.espace-emploi.ch](http://www.espace-emploi.ch);
- > et surtout, commencez immédiatement à rechercher un nouvel emploi et conservez les preuves de vos recherches.



## POUR VOUS INSCRIRE AU CHÔMAGE

Présentez-vous personnellement à l'ORP de votre région dès que possible.

### Délai d'inscription

Le plus tôt possible, mais au plus tard le premier jour pour lequel vous demandez des indemnités de chômage.

### Munissez-vous des documents suivants lors de l'inscription:

- > document d'identité;
- > si vous êtes étranger, permis de séjour (ou livret pour étranger);
- > certificat d'assurance AVS-AI;
- > lettre de congé;
- > curriculum vitae;
- > certificat de travail;
- > copie des recherches d'emploi effectuées avant votre inscription au chômage;
- > permis de conduire et autres permis.

## CHOIX DE LA CAISSE DE CHÔMAGE

Après votre inscription à l'ORP, vous devez déposer votre dossier auprès de la caisse de chômage que vous pouvez librement choisir.

### Caisses de chômage en Valais

- > **Caisse Cantonale de chômage**  
Monthey, Martigny, Sion, Sierre, Brigue
- > **Caisse de chômage Chrétienne Sociale (OCS)**  
Monthey, Martigny, Sion, Sierre (Loèche-les-Bains, La Souste)
- > **Caisse de chômage SYNA**  
Viège
- > **Caisse de chômage UNIA**  
Monthey, Martigny, Sion, Sierre, Brigue

REINSERTION PROFESSIONNELLE  
STAGE  
BILAN  
PLACEMENT  
**EMPLOI**  
DROITS ET OBLIGATIONS  
CONSEIL  
FORMATION  
MARCHÉ DU TRAVAIL

## RECHERCHER DU TRAVAIL

**Mettez-vous sans attendre à la recherche d'un emploi. Voici quelques pistes:**

- > répondre à des offres d'emploi;
- > faire des visites d'entreprises et repérer des places de travail;
- > vous présenter auprès d'agences de travail intérimaire;
- > effectuer des postulations spontanées (contact direct, téléphone, courrier);
- > consulter les sites internet consacrés à la recherche d'emploi;
- > consulter les postes vacants dans l'espace-emploi de votre ORP;
- > consulter la liste des emplois vacants en Suisse sur [www.espace-emploi.ch](http://www.espace-emploi.ch), actualisée chaque jour;
- > consulter la base de données EURES, le Portail européen sur la mobilité de l'emploi;
- > le bouche à oreilles, votre réseau d'amis, de connaissances.

Votre conseiller ORP vous fournira tous les conseils utiles pour vos recherches.

